



Séance ordinaire du 15 décembre 2025
Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal
de la commune de PORTE-DE-SAVOIE

Délibération n°15122025D08

Objet : Décision Modificative n°2 du budget principal

Date de la convocation et de l'affichage : 9 décembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de conseillers présents : 25

Nombre de pouvoirs : 3

Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 28

Pour : 28

Contre : 0

Abstentions : 0

Le 15 décembre 2025, le conseil municipal de la commune de PORTE-DE-SAVOIE, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence du Maire, Franck VILLAND.

Nom complet	Présents	Absents représentés	Absents excusés	Nom du mandataire le cas échéant
Franck VILLAND	X			
Jean-Jacques BAZIN	X			
Caroline LEVANNIER	X			
Jacques VELTRI	X			
Martine BANNAY-CODET	X			
Serge GUILLEMAT	X			
Evelyne FOURNIER	X			
Patrick CHAPUIS	X			
Daniel GALLET	X			
Gilbert LOYET		X		Daniel GALLET
Annie BERARD	X			
Christine CARREL	X			
Jean-Marie GUILLOT	X			
Chantal GIRAUD	X			
Roger BILLARD	X			
Régine DUCRET		X		Serge GUILLEMAT
André VIBOUD	X			
Lionel CORDEL	X			
Séverine DEBERNARDI	X			
Sarah HENICKE	X			
Jean-Luc PLAGNOL	X			
Daniel LABORET	X			

Accusé de réception en préfecture
073-200083681-20251215-15122025D08-DE
Date de réception préfecture : 17/12/2025

Nom complet	Présents	Absents représentés	Absents excusés	Nom du mandataire le cas échéant
Francine BORDON		X		Elodie DA SILVA
Ghislain GARLATTI	X			
Elodie DA SILVA	X			
Mylène AVILA			X	
Aly DIARRA	X			
Yves GOAËR	X			
Dominique VERDOYA	X			

Secrétaire de séance : Roger BILLARD

Rapporteur : Caroline LEVANNIER, adjointe en charge des finances, de l'enfance et de la jeunesse

Madame l'adjointe en charge des Finances présente la décision modificative n° 2 du budget principal. Cette DM diminue les crédits ouverts à la section de fonctionnement de 200 000 euros au profit de la section d'investissement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

- - 200 000 euros sur le c/ 628721 « Remboursement de frais aux budgets annexes et régies non dotés de la personnalité morale »
- + 200 000 euros sur le virement à la section d'investissement

SECTION D'INVESTISSEMENT

- + 150 000 euros sur l'opération d'équipement 39 « Aménagement de la route de Seloge »
- + 30 000 euros sur l'opération 30 « Révision du PLU »
- + 20 000 euros sur le chapitre 21 « Immobilisations corporelles » (c/21318 « construction autres bâtiments publics »)

OPERATIONS D'ORDRE

- Reprises de subventions : 2 827.80 euros (recette de fonctionnement chapitre 042/ dépense d'investissement chapitre 040)
- + 2 827.80 euros sur le virement entre sections
- Récupération des avances versées : 326 251.14 € (dépense et recette d'investissement chapitre 041 opérations patrimoniales)

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57 ;

Vu l'article L 1612-11 du code général des collectivités territoriales ;

Vu le budget primitif adopté par délibération n°25032025D04 du 25 mars 2025 ;

Vu la décision modificative n°1 adoptée par délibération n°29072025D01 du 29 juillet 2025 ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la Décision Modificative n°2 du budget primitif principal présentée ci-dessus.

Accusé de réception en préfecture
073-200083681-20251215-15122025D08-DE
Date de réception préfecture : 17/12/2025

Fait et délibéré à PORTE-DE-SAVOIE le 15 DECEMBRE 2025

Mis en ligne sur le site internet de la commune.

Le Maire certifie sous la responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été transmis au représentant de l'Etat.

Le Maire,
Franck VILLAND



Le secrétaire de séance,
Roger BILLARD

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la commune de Porte-de-Savoie dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Accusé de réception en préfecture
073-200083681-20251215-15122025D08-DE
Date de réception préfecture : 17/12/2025

Accusé de réception en préfecture
073-200083681-20251215-15122025D08-DE
Date de réception préfecture : 17/12/2025